



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°1/2023

En séance du 11 janvier 2023 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

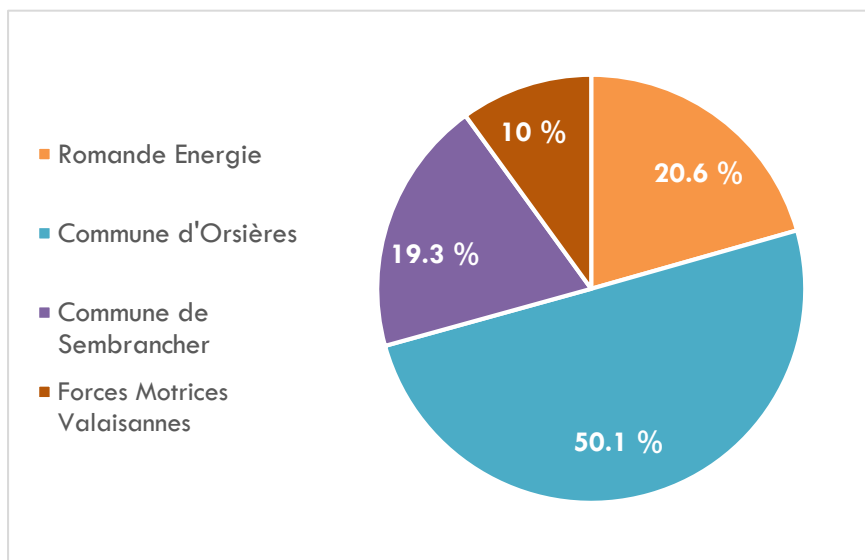
1. DIVERS

Autorisations d'exploiter	Le Conseil délivre les autorisations d'exploiter suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ Mme Lola Charteris pour l'exploitation de la buvette "La Bulle", sur le domaine skiable de La Fouly▪ Mme Noémie Carraux pour l'exploitation de la buvette et B&B "La Linaigrette" aux Arlaches
Centre secours incendie (CSI) Haut-Entremont - nominations	Le Conseil décide de nommer : <ul style="list-style-type: none">▪ M. Dany Tornay comme Officier II▪ M. Sébastien Maillard comme Officier I

➔ FORCES MOTRICES DE SEMBRANCHER

À l'issue de la séance, le Conseil visite l'usine des Forces Motrices de Sembrancher (FMS) en compagnie du Conseil municipal de Sembrancher.

Pour mémoire, le capital-actions des FMS est réparti comme suit :



Les installations des Forces Motrices de Sembrancher, inaugurées en 1929, nécessitaient une analyse de leur état, pour des raisons de sécurité et de rendement.

Des études approfondies ont permis de déterminer les rénovations à entreprendre. Au final, trois objets seront remplacés : la vanne de tête, un des trois groupes de production et la conduite forcée. En avril 2021, le conseil d'administration des FMS a validé la réalisation des travaux dont le budget s'élève à 11.6 millions de francs. Ce chantier d'envergure - prévu entre l'automne 2022 et le printemps 2024 - permettra une augmentation de production d'environ 13% soit 7 millions de kWh.

➔ Brochure "Rénovation d'installations hydrauliques centenaires" :
<https://www.dransenergie.ch/wp-content/uploads/2022/09/Brochure-RenoFMS-N1.pdf>

Séance levée à 17h
Orsières, le 19 janvier 2022

L'Administration communale